Collège Belle Etoile
Avenue Pablo Néruda
76290 Montivilliers

UNSS 2022-2023

Dans chaque collège, le programme E.P.S. prévoit un horaire hebdomadaire de 4 heures en 6ème et 3 heures en 5ème, 4ème et 3ème. Cet enseignement obligatoire participe à l'acquisition d'apprentissages fondamentaux et contribue à la formation globale de l'élève. Dans la continuité de ces apprentissages, chaque établissement dispose d'une **Association Sportive** affiliée à l'**U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)** qui propose un approfondissement de certaines activités physiques et sportives. Cette pratique volontaire est encadrée par les professeurs d' E.P.S. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi ou en soirées. Les compétions se déroulent le mercredi après-midi selon un planning qui vous sera donné par le professeur d'EPS responsable de votre enfant.

Cette année, le collège BELLE ETOILE propose les activités suivantes :

ACTIVITE	PROFESSEUR	LIEU	JOURS	HORAIRES
PLEIN AIR	M. MILEO	Rendez-vous Salle C. GAND	Mercredi	13h00-15h00
BADMINTON	M. TISSANDIER	Salle C. GAND	Lundi	16h35-18h15
TENNIS DE TABLE	Mme GUILLOU	Salle C. GAND	Lundi	16h35-18h15
GYMNASTIQUE	Mme HANTIER	Salle de gym	Mardi Mercredi	16h35-18h00 12h30-14H30
FUTSAL	Mme DUBUC	Salle C.GAND	Jeudi	16h35-18h15

Le prix de la licence obligatoire est de 25 euros pour une ou plusieurs activités. (15 euros pour un deuxième enfant). Les entraînements débuteront à partir du Lundi 03 Octobre.

UNE RÉUNION D'INFORMATIONS AURA LIEU AU COLLÈGE

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE à 17h00